COMMISSION D'APPEL

Tél **04 72 76 01 16**
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.
Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.
APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.
Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District de Lyon et du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - DECISION

Réunion du 09 Décembre 2019

DOSSIER N° AR 4
APPEL DU CLUB A.S. DE PROPIERES CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS
DATE DE PUBLICATION : 21 Novembre 2019 - P.V. N° 458
DATE DU MATCH : 10/11/2019 - MATCH N° : 22000564
CATÉGORIE : SÉNIORS - D5 - POULE A
CLUBS : A.S. DE PROPIERES 1 (551997) / ET.S. LIERGUOISE 3 (504446)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Joueur non qualifié

L'affaire est mise en délibéré.

Le Président — **C. NOVENT**
Le Secrétaire — **D. HAMON**

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 03 Décembre 2019

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Secrétaire
M. Ivan BLANC, M. Guillaume LIONNET - Membres

DOSSIER N° AD 5
APPEL DU CLUB F. C. DU FRANC LYONNAIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
DATE DE PUBLICATION : 14 Novembre 2019 - P.V. N° 457
DATE DU MATCH : 06/11/2019 - MATCH N° : 21445070
CATÉGORIE : U17 - D2 - POULE B
CLUBS : F. C. DU FRANC LYONNAIS 1 (551420) / U.S. VAULX EN VELIN 1 (529291)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs